

Ouvriers et bourgeois dans l'industrialisation européenne : l'exemple de Jeanne Bouvier

En quoi l'étude du parcours de Jeanne Bouvier permet-elle d'éclairer, dans une perspective d'histoire sociale et du genre, les mutations et les inégalités de la société industrielle au XIXe siècle ?

Place dans les programmes

En Histoire :

4ème : Thème 2 – Chapitre 1 : L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales

Contexte :

Cette séquence s'inscrit dans le programme de 4e consacré à l'industrialisation et à ses effets sur les sociétés européennes au XIXe siècle. Elle vise à faire comprendre aux élèves les profondes mutations économiques, sociales et culturelles liées à la révolution industrielle.

Le choix a été fait de centrer l'activité central de la séquence sur une approche incarnée, à travers le destin de Jeanne Bouvier (1865-1964), ouvrière en confection devenue syndicaliste et autrice. Son parcours permet d'aborder les conditions de vie et de travail du monde ouvrier, les inégalités sociales, le mode de vie bourgeois (vu par une domestique), l'émergence du mouvement ouvrier et syndical, mais aussi la place des femmes dans le monde du travail.

Cette approche s'inscrit dans une double perspective historiographique. Une histoire sociale, attentive aux trajectoires individuelles et aux expériences vécues, mais aussi une histoire du genre, permettant de questionner les rôles, les conditions et les représentations des femmes dans la société industrielle

L'étude de cas permet également d'initier les élèves à la démarche de l'historien et de l'historienne, en montrant comment des archives individuelles permettent de comprendre une époque.

Bibliographie :

- Jeanne Bouvier, *Mes mémoires : une syndicaliste féministe (1876-1935)*, La découverte, 1983
- Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, éditions de l'EHESS, 2001 (tomes 1 et 2)
- Michelle Perrot, *La Vie de famille au XIXe siècle*, Points, 2015
- Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française XIXe-XXe siècle*, Points, 1986

Séance au sein du Thème 2 Chapitre 1 en classe de quatrième

Cette séance représente environ 4h, présentée ainsi, en plan de travail autonome. Cependant, elle peut facilement être remodelée ou modifiée (par des travaux de groupes ou jigsaw par exemple pour gagner du temps). Elle s'ancre dans la deuxième partie du chapitre, après la présentation des innovations techniques et le nouvel ordre mondial économique. Elle permet d'aborder toutes les questions sociales du chapitre : les deux catégories sociales (origines, modes de vie), la pauvreté, le fonctionnement des industries et usines, et enfin la question des droits du travail au XIXe siècle.

Compétences :

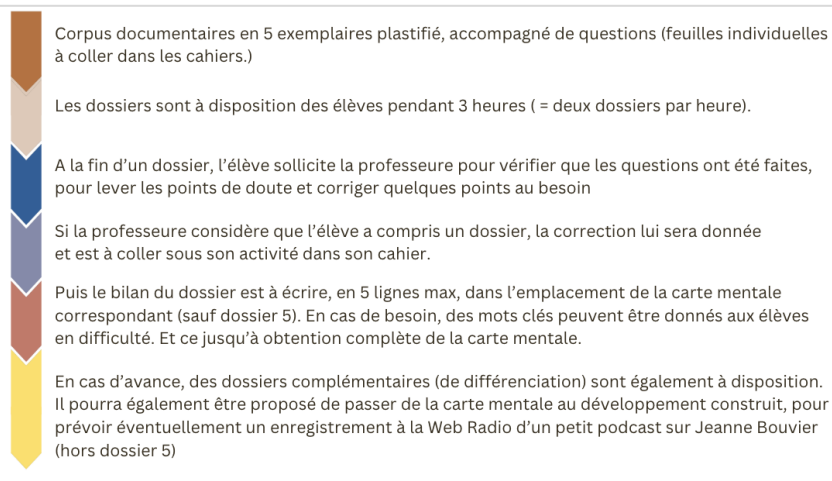
- Analyser des documents (prélever des informations, comprendre des documents et mettre en relation plusieurs documents)
- Raisonner, justifier une démarche (se poser des questions, formuler des hypothèses et justifier)
- Pratiquer différents langages (écrire pour structurer sa pensée et argumenter)

Organisation et déroulé de l'activité

Après avoir montré une vidéo (IA) de Jeanne Bouvier expliquant les consignes, les élèves se lancent dans une activité de trois séances sur l'étude de corpus documentaires, avec une carte mentale en tâche finale.

L'organisation repose sur un plan autonome de travail qui structure la progression en dossiers thématiques.

Les élèves travaillent en relative autonomie à partir d'un corpus de documents guidés par des questions, avec des corrections permettant l'autoévaluation. Cette modalité favorise la différenciation et l'engagement individuel et actif. Les dossiers suivent une logique progressive : conditions de travail ouvrier, comparaison avec la bourgeoisie, rapports de domination, puis approfondissement sur la pauvreté et enfin les luttes sociales. La cohérence est assurée par le fil conducteur biographique de Jeanne Bouvier.



Concrètement, les corpus documentaires sont imprimés et déposés sur une table au bureau. De manière autonome, chaque élève choisit son sujet d'étude, colle les questions relatives au corpus choisi dans son cahier et y répond. L'enseignant ou l'enseignante doit pouvoir vérifier que l'élève a essayé de répondre aux questions, et s'assure de la bonne compréhension des documents. Après validation, l'élève peut donc prendre et coller une correction écrite, pour ensuite écrire une synthèse dans la carte mentale. Une fiche de suivi nous permet de suivre l'avancement des élèves.

En 3h (deux dossiers par heure), les élèves doivent normalement avoir fini les 6 dossiers et leur carte mentale doit être complète.

Pour la reprise, en classe entière, nous reprenons une correction de la carte mentale, précisons ou illustrons certains points.

Différenciation

Les élèves qui avancent plus vite ont la possibilité de faire deux corpus documentaires facultatifs, mais aussi de rédiger un développement construit sous la forme d'un article de presse à propos du parcours de vie de Jeanne Bouvier.

Retour réflexif

C'est un projet qui peut paraître long et fastidieux pour nos élèves, mais l'autonomie les responsabilise et motive. Le fait de pouvoir avoir le choix de leur sujet d'étude leur permet d'individualiser. De la même manière, le regard de l'enseignant ou l'enseignante est individuel et apporte donc une correction plus pertinente pour chacune des compétences demandées.

Plusieurs élèves ont utilisé la partie différenciée, notamment sur la dernière heure, mais aucun n'est parvenu à la partie développement construit.

Selon le niveau des élèves, le contenu et le nombre de questions peuvent paraître un peu difficiles, n'hésitez donc pas à simplifier ou varier le type de questions : des tableaux pour les chiffres par exemple, ou des textes à compléter.

Les synthèses de la carte mentale permettent le travail de rédaction et d'argumentation, d'autres questions peuvent donc être simplifiées.

Après un petit temps de réflexion commune, 95% des élèves ont dit avoir aimé cette activité et pédagogie ; ils et elles ont notamment apprécié le fait de pouvoir se déplacer librement, être autonome et pouvoir choisir l'ordre de leurs objets d'étude. Les 5% ont trouvé certains dossiers difficiles : il s'agit des élèves que j'ai choisi de mettre en binôme au cours de l'activité (étant en difficulté sur l'avancée).

Enfin, les plans autonomes de travail demandent une gestion de classe : il faut pouvoir gérer le temps, reprendre la classe en collectif pour s'assurer que chacun avance, et enfin faire le point régulièrement et individuellement du travail effectué. Ce sont donc des séances qui sont énergivores, mais les élèves sont ravis de cette forme de liberté.